Article

Appel à candidatures d’ici 31 janvier 2025 pour participez aux salons commerciaux : « Summer Fancy Food Show et MAGIC Trade Show » aux USA !

14 janvier 2025

Vous êtes une entreprise malgache ou africaine spécialisée dans l’agroalimentaire, le textile ou la mode ? Ne manquez pas cette opportunité unique ! Prosper Africa et les Missions régionales de l'USAID recherchent des entreprises qualifiées pour participer aux prestigieux salons internationaux de 2025 :

- **Summer Fancy Food Show**, à New York (aliments et ingrédients alimentaires) : du **29 juin au 1er juillet 2025**.
- **Sourcing at MAGIC Trade Show**, à Las Vegas (textile, habillement et accessoires de mode) : du **18 au 20 août 2025**.

Ces événements offriront aux exportateurs africains une plateforme exceptionnelle pour :
✔ Présenter leurs produits dans le **pavillon africain**.
✔ Accéder à un **marché mondial** et élargir leur réseau.
✔ Établir des **partenariats stratégiques** et développer leur activité.

Participants éligibles

- Les entreprises d'Afrique australe, d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest qui remplissent les conditions d'entrée sur les marchés internationaux et américains.
- Les prestataires de services de promotion du commerce et les organisations d'entreprises représentant les exportateurs des régions éligibles.
- Les entreprises basées aux États-Unis qui s'approvisionnent activement en produits africains et qui souhaitent élargir leur base de fournisseurs.

Note : **Les participants doivent couvrir les coûts liés à l'exposition, y compris les vols, l'hébergement, les visas, le développement et l'expédition d'échantillons, l'assurance et d'autres dépenses spécifiques à l'exposition, selon les exigences de l'ATI.**

Les exposants sont tenus de participer aux frais d'aménagement du stand (à hauteur de 1 000 dollars), qui ne sont pas remboursables dès que l'entreprise a été sélectionnée et que sa participation a été confirmée par un accord de partenariat.

Conditions de participation

L'envoi de cette demande ne garantit pas la participation aux salons. La participation est soumise à la disponibilité du budget, à l'approbation administrative et à la vérification des activités d'exportation existantes du candidat.

Les candidatures seront évaluées selon des critères précis, incluant les activités d'exportation existantes. La participation est soumise à la **disponibilité budgétaire** et à l'approbation des organisateurs.

⚠ **Date limite de candidature : le 31 janvier 2025.**

Le formulaire de candidature est disponible ici : https://form.collect.dai.com/x/Lyn5pY8U

Postulez dès maintenant pour représenter fièrement l'excellence africaine sur la scène internationale !

Télécharger le PDF

Télécharger l'article